



Envoyé en préfecture le 25/07/2025
Reçu en préfecture le 25/07/2025
Publié le 
ID : 021-20000925-20250717-17_07_2025_05-DE

Bilan 2023-2025

PROJET DE TERRITOIRE

Méthodologie

Conseil communautaire

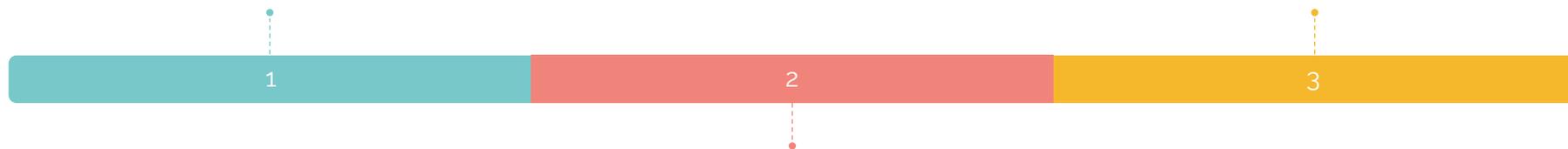
Jeudi 17 juillet 2025

Projet de territoire 2023-2025

Le Projet de territoire (PDT) a été initié par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise avec l'ambition de **répondre de manière optimale aux besoins de la population**. Sa préparation s'est articulée en 3 temps forts :

2017-2019 : Ateliers de réflexion avec les élus communautaires pour l'élaboration de fiches actions + enquête auprès des habitants (786 réponses en tout)

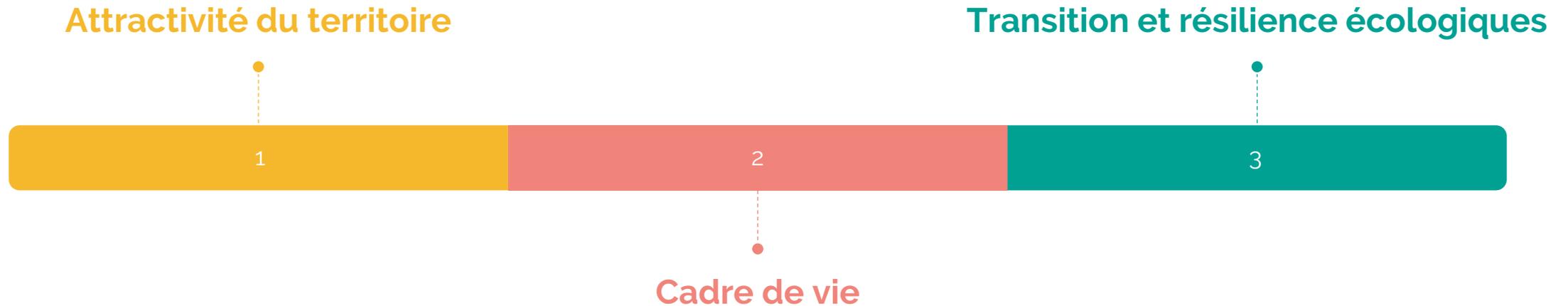
2023 : Adoption du Projet en Conseil Communautaire



2020-2022 : Synthèse et l'actualisation des réflexions par le nouvel exécutif autour de différents outils actés et opérationnels

Enjeux

Le Projet de territoire s'intéresse à **3 enjeux** majeurs :



Chapitres

Ces enjeux sont ensuite répartis sur **2 chapitres** :

1 | Un territoire porteur de valeurs

→ vise à renforcer l'identité et les principes fondamentaux qui définissent le territoire, en intégrant des actions qui promeuvent la culture locale, la solidarité et l'innovation sociale.

2 | Un territoire équilibré

→ s'attache à harmoniser le développement économique et social avec le respect de l'environnement et le bien-être des habitants, en favorisant des initiatives durables et inclusives.

Axes

Dans chaque chapitre, il y a plusieurs **axes**.

Dans le chapitre 1, il y a **4 axes**.

1

Accueillir et conserver toutes les familles

2

Accompagner et entourer les seniors

3

Encourager l'envol des jeunes... sur place !

4

Des aires de vie bien desservies

Axes



Dans chaque chapitre, il y a plusieurs **axes**.

Dans le chapitre 2 il y a **5 axes**.

Actions

Dans chaque axe, il y a des **actions**. Au total, le PDT compte **112 actions**.

Chapitre 1	
Numéro d'axe	Nombre d'actions
Axe 1	16
Axe 2	7
Axe 3	9
Axe 4	9
Total : 41 actions	

Chapitre 2	
Numéro d'axe	Nombre d'actions
Axe 1	14
Axe 2	23
Axe 3	14
Axe 4	12
Axe 5	8
Total : 71 actions	

SOMMAIRE

01	Introduction 	p.8
	Comprendre Le Projet de Territoire	p.9
	Lire le bilan & Légende	p.10
	Tableau récapitulatif des actions	p.11
02	Un territoire porteur de valeurs 	p.18
	Axe 1 : Accueillir et conserver toutes les familles	p.20
	Axe 2 : Accompagner et entourer les seniors	p.30
	Axe 3 : Encourager l'envol des jeunes... sur place !	p.36
	Axe 4 : Des aires de vie bien desservies	p.42
03	Un territoire équilibré 	p.50
	Axe 1 : Un patrimoine culturel préservé, une identité retrouvée	p.52
	Axe 2 : Un environnement préservé où il fait « bien vivre » !	p.60
	Axe 3 : Une économie locale tournée vers le capital humain	p.70
	Axe 4 : Des déplacements fluides, une mobilité durable	p.80
	Axe 5 : La recherche de l'efficacité publique dans le cadre d'une gouvernance partagée, d'une organisation réactive et d'alliances fécondes	p.86
04	Conclusion 	p.96
	Retour sur les indicateurs clés	p.97
	Index des mots clés	p.98

Organisation du bilan

Le bilan de Projet de territoire s'organise classiquement avec un édito, une carte du territoire, un sommaire, une **introduction**, une **liste des abréviations**, une **légende** puis un **tableau récapitulatif** des chapitres, axes et actions.

Chaque chapitre est ensuite déroulé axe par axe, action par action. On retrouve également une **conclusion** et un **index** des mots clés.

Organisation du bilan

Au début de chaque axe, une **vue d'ensemble** est établie à travers un **camembert** pour prendre la mesure des actions terminées ou en cours par rapport à celles qui ne sont pas encore commencées. Exemples :

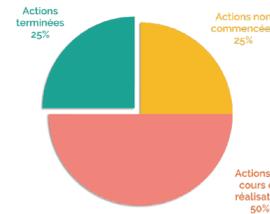


AXE 1 | ACCUEILLIR ET CONSERVER TOUTES LES FAMILLES

Vue d'ensemble |

Face à un solde migratoire négatif, la Communauté de Communes a entrepris, depuis 2020, des actions concrètes pour rendre le territoire plus attractif pour les familles avec enfants. Ce premier axe stratégique traduit une volonté de **dynamiser la vie locale** et de **créer un environnement attractif et propice à l'épanouissement des jeunes générations**.

Dans ce cadre, seize actions ont été identifiées pour structurer les efforts et garantir des résultats concrets. Parmi celles-ci, **douze actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre**, certaines étant déjà achevées et d'autres en cours de réalisation. Ces initiatives portent sur des domaines variés, tels que l'amélioration des infrastructures éducatives, le développement de services de proximité ou encore la mise en place d'espaces dédiés à la convivialité et au bien-être.



Grâce à ces projets, la Communauté de Communes confirme son engagement à bâtir un territoire où les familles peuvent **s'installer, grandir et prospérer**.

Projet de Territoire | # 19



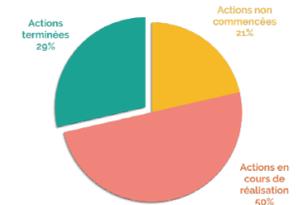
AXE 1 | UN PATRIMOINE CULTUREL PRÉSERVÉ, UNE IDENTITÉ RETROUVÉE

Vue d'ensemble |

Ce pilier stratégique vise à mettre en valeur et à préserver les richesses culturelles qui façonnent l'identité unique du territoire. Il s'agit d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives permettant de **mieux définir et promouvoir l'histoire, les traditions et le patrimoine local**.

Ce territoire, à la croisée des chemins entre ruralité et urbanité, aspire à devenir un espace de dialogue et de partage. Il se positionne comme un **point de rencontre enrichissant** pour les habitants de longue date, majoritairement issus des milieux ruraux, et les néo-ruraux, ces nouveaux arrivants souvent originaires de zones urbaines voisines telles que Dijon Métropole.

L'objectif est d'harmoniser ces deux réalités en construisant une image commune et fédératrice du territoire, qui célèbre à la fois son héritage rural et sa dynamique contemporaine. En veillant à conserver et transmettre les éléments caractéristiques du patrimoine tout en intégrant les aspirations des nouveaux habitants, cet axe ambitionne de **renforcer le sentiment d'appartenance de tous et de consolider l'identité du territoire** comme un espace accueillant, authentique et riche de diversité.



Projet de Territoire | # 51

Organisation du bilan

Le bilan de Projet de territoire reprend l'ordre logique du Projet de territoire. **Il revient par chapitre sur chaque axe et chaque action.** Exemple :

Action 02 |



Mettre en place un guichet unique CCPD pour accueillir, orienter et conseiller les familles (action, modalités d'inscription, actualités)

La mise en place d'un guichet unique se présente comme une initiative phare pour améliorer l'accueil, l'orientation et le conseil des familles au titre de la Petite Enfance.

Ce guichet unique, conçu pour être un **point centralisé d'information et de services**, offre aux familles un **accès simplifié et efficace aux diverses actions et programmes disponibles**. Il s'agit d'un espace où les parents peuvent obtenir des conseils personnalisés sur les modalités d'accueil, être informés des dernières actualités et initiatives en matière de Petite Enfance, et recevoir un soutien adapté à leurs besoins spécifiques.

En centralisant ces services, le guichet unique vise à **faciliter l'expérience des familles**, en réduisant les démarches administratives complexes et en assurant une communication claire et directe. Ainsi, cette initiative contribue à **renforcer le lien entre les familles et les services de la Petite Enfance**, tout en promouvant un environnement accueillant et inclusif pour tous.

Organisation du bilan

Dans chaque action, un curseur vient indiquer le niveau d'avancement. Le curseur le plus à gauche (jaune) représente un niveau **très faiblement avancé**, alors que le curseur le plus à droite (vert) montre que l'action est **terminée**.

Action 02 |



Mettre en place un guichet unique CCPD pour accueillir, orienter et conseiller les familles (action, modalités d'inscription, actualités)

La mise en place d'un guichet unique se présente comme une initiative phare pour améliorer l'accueil, l'orientation et le conseil des familles au titre de la Petite Enfance.

Ce guichet unique, conçu pour être un **point centralisé d'information et de services**, offre aux familles un **accès simplifié et efficace aux diverses actions et programmes disponibles**. Il s'agit d'un espace où les parents peuvent obtenir des conseils personnalisés sur les modalités d'accueil, être informés des dernières actualités et initiatives en matière de Petite Enfance, et recevoir un soutien adapté à leurs besoins spécifiques.

En centralisant ces services, le guichet unique vise à **faciliter l'expérience des familles**, en réduisant les démarches administratives complexes et en assurant une communication claire et directe. Ainsi, cette initiative contribue à **renforcer le lien entre les familles et les services de la Petite Enfance**, tout en promouvant un environnement accueillant et inclusif pour tous.



Promouvoir et développer la présence du Centre Social dans la vie locale du territoire

La mission du Centre Social de la Plaine Dijonnaise est de **renforcer le lien social et de favoriser l'accès aux services et aux loisirs pour tous les habitants**, en particulier les plus vulnérables. Il déploie une série d'animations et d'ateliers dans les communes, en s'appuyant sur les infrastructures locales et en adaptant ses actions aux besoins. Des initiatives comme l'atelier d'**Activité Physique Adaptée (APA)**, proposé chaque semaine hors du Centre Social, montrent que ces actions peuvent se développer lorsque des moyens adaptés sont mobilisés. Cet atelier en particulier s'inscrit dans les axes prioritaires du Projet de territoire, pour le maintien de l'autonomie des seniors et la promotion du bien-être physique et mental des habitants.



9 communes
ont accueilli au moins une action
du Centre Social en 2024

Photo : Journée seniors au Centre Social de la Plaine Dijonnaise à GENLIS, printemps 2025

Projet de Territoire | # 47

Organisation du bilan

Des **chiffres clés** viennent soutenir les actions.

Cependant, toutes les actions n'ont pas de chiffre clé.

Les actions sont souvent illustrées de **photos**.

Mais toutes les actions n'ont pas une photo propre.

Organisation du bilan

A chaque fin de chaque axe, un **listing des actions ciblées mais non mises en place** permet de voir l'étendue du travail qu'il reste à mener. Exemple :

Actions à mettre en place

- Action 02 | Recréer du lien (par la consommation ou la découverte) entre les citoyens et les agriculteurs
- Action 03 | Faire du monde agricole un moteur de la transition écologique (par le stockage de carbone, l'agro-écologie, l'essor de la biodiversité etc.) et développer les compléments de revenus pour les exploitants agricoles (bois-énergie...)
- Action 05 | Conduire des actions d'éveil et de sensibilisation au travail des agriculteurs et éleveurs locaux à travers un réseau de fermes volontaires
- Action 11 | Encourager la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces publics et des surfaces artificialisées
- Action 13 | Redonner à la biodiversité sa place sur le territoire et inscrire la nature au sein du territoire, notamment par la restauration des trames vertes et bleues, la sanctuarisation, tant pour les habitants que pour la vie sauvage
- Action 14 | Promouvoir un aménagement durable du territoire, basé sur l'équilibre entre les besoins humains et la biodiversité, et inciter à l'installation domestiques d'énergie renouvelable, notamment à travers les panneaux solaires thermiques, offrant un rendement et une utilisation de matériaux de pointe réduite
- Action 16 | Créer un réseau de guide-composteur
- Action 17 | Favoriser une éducation au « manger bien » et « manger bio », en lien avec la ferme du Lycée agricole de Quetigny (Tart-Le-Bas) et avec le monde associatif
- Action 18 | Dresser un Atlas de la biodiversité intercommunale
- Action 19 | Réflexion sur la fermeture des cycles naturels
- Action 22 | Réfléchir à la réalisation de consignes (bouteilles) sur le territoire

Organisation du bilan



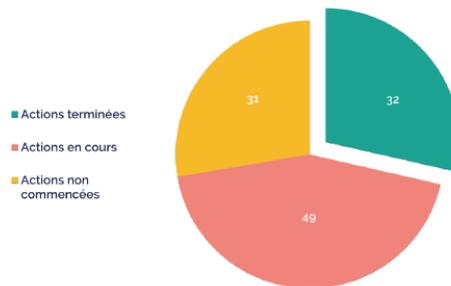
RETOUR SUR LES INDICATEURS CLÉS

Ce premier bilan du Projet de territoire de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise permet de mesurer l'ampleur du travail réalisé ces dernières années. Il peut faire la fierté de tous les élus et de l'ensemble des agents territoriaux qui œuvrent quotidiennement afin de répondre aux besoins des habitants. Il témoigne également de la volonté constante de co-construire l'action publique, dans une logique de proximité, de solidarité et de transition écologique, où la commune demeure le cœur de l'action communautaire.

Mais au-delà de la restitution des actions accomplies, ce bilan constitue aussi un outil d'évaluation et de réflexion pour l'avenir. Il trace des perspectives pour poursuivre les dynamiques engagées, ajuster les priorités en fonction des évolutions, et continuer à inscrire l'intercommunalité dans une gouvernance partagée, au plus près des attentes des citoyens.

Le bilan se conclut sur un **paragraphe récapitulatif** très bref, ainsi qu'une vision en camembert de l'avancement global des actions du PDT.

Bilan des actions sur la totalité du Projet |



Organisation du bilan

INDEX DES MOTS CLÉS

A

Accompagnement 3, 6, 12, 22, 26, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 37, 40, 44, 49, 52, 54, 74, 76, 94, 98, 100

Accueils de loisirs 23, 24, 26, 68

Action sociale 11, 13, 29, 49

Activité Physique Adaptée 47

Adolescents 11, 12, 25, 37, 39

Agence Régionale de Santé 92

Aire d'Accueil des Gens du Voyage 11, 26

Aménagement durable 56, 93

Annuaire des commerçants 45, 71

Assistants Maternels 11, 21, 22, 23, 98

C

CAF 6, 12, 13, 28, 34, 42, 46, 49, 90, 92

Cap sur mon Projet Professionnel 75, 76

Centre Social 13, 25, 26, 28, 33, 34, 35, 42, 46, 47, 48, 61, 90, 99

Charte Fluviale de Territoire 56, 58, 59, 92, 99, 100

Chemins doux 82

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité 27

Contrat Local de Santé

CLS 12, 42, 43, 62, 92

Contrat Opérationnel de Mobilité 16, 81,

84, 94

Convention Territoriale Globale

CTG 9, 21, 23, 27, 28, 37, 39, 49, 68, 90, 92

D

Département 7, 12, 13, 22, 25, 34, 42, 46,

49, 56, 68, 75, 92, 99

Dispositif Ado Mouv' 38

E

Éducateur spécialisé 26

Emploi 15, 25, 27, 34, 36, 38, 39, 44, 70, 71,

73, 74, 75, 76, 79, 100

Énergie 14, 16, 63, 64, 68, 69, 94

Environnement 52

Espaces Jeunes 37

F

Familles monoparentales 11, 25, 27

FestiJeunes 25, 39, 98

Festival de Demain 53, 56, 61, 63, 64, 99

Formation 12, 15, 22, 27, 34, 38, 74, 75, 79, 100

France Renov' 6, 31, 68

France services 12, 13, 31, 34, 40, 41, 48,

64, 68, 98

Fresque du Climat 28, 53, 56

I

Infrastructures 56, 93

Insertion 44

J

Jardin Des Mille Feuilles 65

Jeunes 12, 25, 37, 39, 40, 76, 98

M

Magazine de la Plaine Dijonnaise 54, 79

Maisons d'Assistants Maternels 21, 23

Matinales des Pros 54, 71, 72, 73, 78, 99

Métropole dijonnaise 15, 16, 84, 99

Mission Locale 38, 39, 40, 76, 99

Mobilité 16, 30, 81, 84, 90, 91, 92, 94

Mutualisation 11, 24, 88, 89, 93

P

Patrimoine 13, 52, 56, 57

Petite Enfance 11, 20, 21, 22, 23, 25, 28, 98

Pistes cyclables 82, 83, 100

Plaine en Fête 52, 53, 61, 79

Plan Alimentaire Territorial 14, 62

Plan Climat-Air-Énergie Territorial 9, 92,

94

Plan de Mobilité Simplifié 81, 90, 91

Point Relais Emploi 76, 99

Programme Local de l'Habitat 11, 29

Projet Éducatif du Territoire 68

Projet La Bouge'hotte 34

Projet social 90, 92

Promeneur du Net 40

Proximité 15, 19, 21, 30, 42, 44, 48, 75, 79,

80, 81, 98, 99

S

SCOT du Dijonnais 69, 91

Séniors 32, 34

Site communautaire 22

SMICTOM 7, 64, 66, 94

T

TAD 7, 63, 83, 84, 85, 91, 99, 100

Territoire à Énergie Positive 94

Tourisme 13, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 82

V

Vélo 83

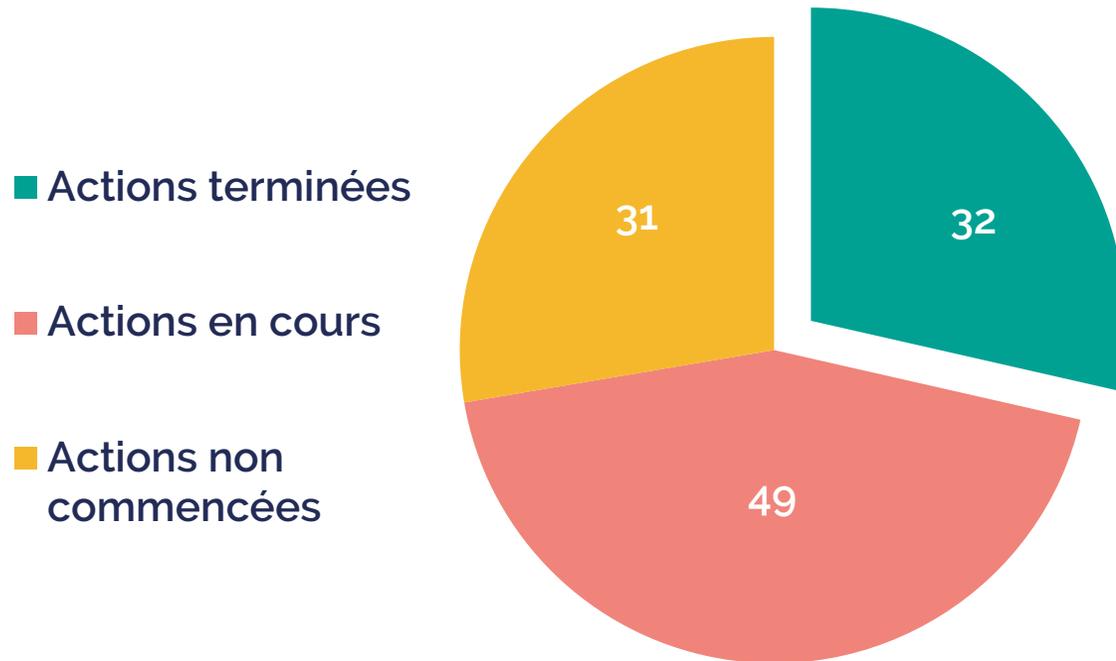
VNF 13, 56, 57, 58, 90, 92

Z

ZAE 7, 15, 61, 77

Un index des mots clés vient conclure ce bilan.

Contenu du bilan



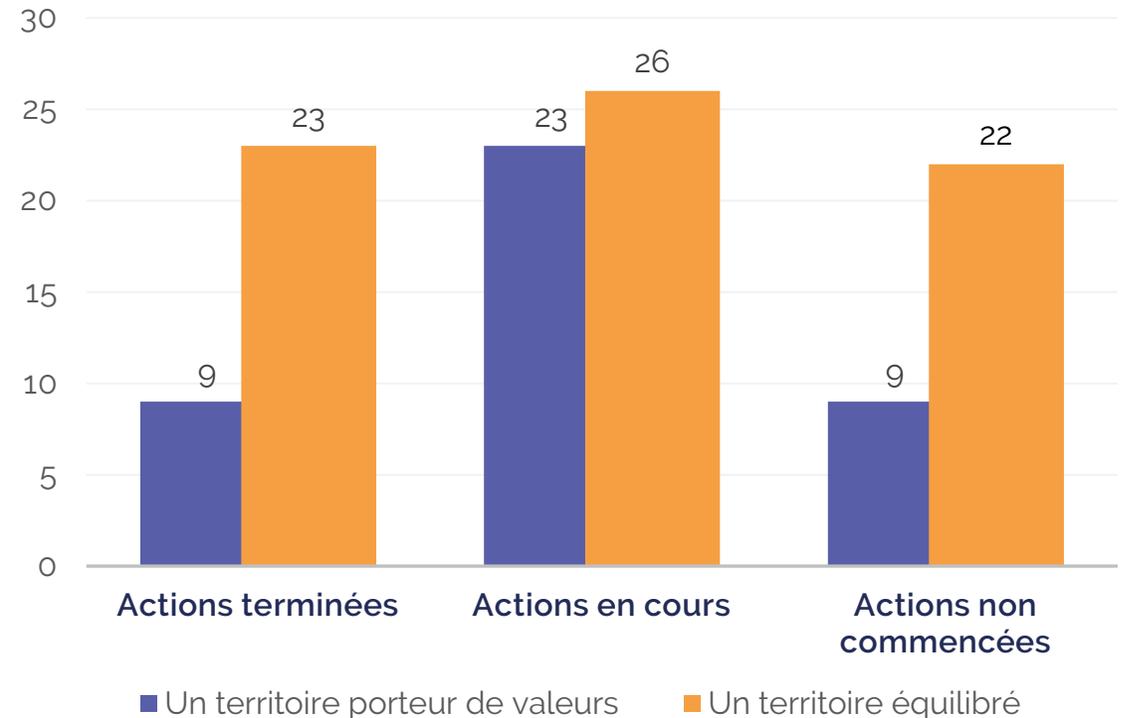
Sur un total de **112 actions** :

- **44%** des actions sont en cours de réalisation
- **28%** des actions sont terminées
- **28%** des actions ne sont pas encore commencées

Contenu du bilan

La répartition sur les deux chapitres est déséquilibrée.

- Il y a **22% d'actions terminées** dans le chapitre 1 contre **32%** dans le chapitre 2.
- Il y a **56% d'actions en cours** dans le chapitre 1 contre **37%** dans le chapitre 2.
- Il y a **22% d'actions non entamées** dans le chapitre 1 contre **31%** dans le chapitre 2.



Merci de votre attention



Agir pour notre territoire et un avenir durable

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

12 rue Ampère | BP 53 | 21110 GENLIS

03 80 37 70 12

accueil@plainedijonnaise.fr

plainedijonnaise.fr

